

Tunisie : La crise financière et l'année 2009, selon Mohamed Rachid Kechiche

L'Etat s'inscrit dans une logique de soutien à croissance

Dans une interview accordée au dernier numéro de L'Economiste Maghrébin, Mohamed Rachid Kechiche, ministre tunisien des Finances, a abordé plusieurs sujets d'intérêt, dont la crise financière internationale, le budget de l'Etat et la loi de finances 2009 et la fiscalité. Il a souligné la détermination de l'Etat à poursuivre et à soutenir la croissance, un signal "significatif et un "message "clair" que l'Etat adresse aux opérateurs économiques. L'action des autorités politiques s'inscrit dans une logique d'accompagnement et de soutien et non dans une logique de ralentissement du rythme de la croissance. En témoigne l'augmentation, à hauteur de plus de 20%, d'une loi de finances à une autre, des crédits budgétaires alloués à l'investissement public. Quant à la caisse générale de compensation, elle affirme sa présence avec force et nécessitera une enveloppe de 650 millions de dinars pour 2009, ce qui ne permet pas de baisser les prix intérieurs, même si le prix du baril de pétrole a baissé sensiblement. Mais, le budget de l'Etat n'inclut pas d'augmentation de l'impôt.

Evoquant la crise financière, M. Kechiche a indiqué dans cette interview, qu'« on ne peut ignorer ou ne pas tenir compte de ces bouleversements sur la scène internationale, ne serait-ce qu'au niveau des hypothèses de base que l'on retient pour l'élaboration du budget. Mais, tenir compte ne signifie pas subir et la réactivité positive est la seule voie de salut permise pour se prémunir contre les méfaits de cette crise ou tout au moins, amortir son impact indirect sur notre économie. Je dis indirect, parce que ce qui est préoccupant en ces jours-ci, c'est l'effet de cette crise sur la croissance économique... Je pense que c'est là le vrai défi, celui de maintenir notre croissance à un rythme compatible avec nos ambitions et nos objectifs tout en tenant compte de cette réalité sur le plan international et c'est un défi raisonnable pour notre économie, partant du double constat que notre système bancaire et financier n'a pas été impacté par cette crise, à la faveur, doit-on le rappeler, d'une politique très sage et clairvoyante menée par le Président Zine El Abidine Ben Ali, conjuguant ouverture, prudence et rigueur ». Parlant de la signification et la portée particulières du budget de l'Etat en cette période d'environnement international pour le moins difficile, le ministre a fait écho au « message que l'Etat entend clairement transmettre aux opérateurs économiques sur sa détermination à poursuivre et à soutenir la croissance. C'est plutôt un signal significatif et un message clair que l'action de l'Etat ne s'inscrit pas dans une logique de ralentissement du rythme de croissance, mais au contraire dans une logique d'accompagnement et de soutien. Quand les crédits budgétaires affectés directement ou indirectement à l'investissement public (infrastructures, équipements collectifs, incitations diverses) augmentent d'une loi de finances à une autre de plus de 20%, c'est quand même un signe évident qui ne trompe pas ».

Au sujet des contraintes sociales du budget, M. Kechiche a rappelé que « la structure du budget a toujours illustré la préoccupation sociale du chef de l'Etat et son souci permanent de faire bénéficier toutes les couches sociales des fruits de la croissance qu'il veut synonymes de développement. C'est une orientation stratégique qui ne peut que se confirmer davantage quand on interpelle tous les acteurs économiques pour qu'ils fassent preuve d'abnégation et d'efforts pour affronter les difficultés et éviter tout impact négatif significatif de cette crise internationale sur notre économies.

A propos des négociations sociales qui accusent un certain retard, le ministre a indiqué qu'« elles avancent. L'équation est simple, même si la solution tarde à venir. D'un côté, on ne peut ignorer les aspirations légitimes des travailleurs pour l'amélioration de leurs revenus et la promotion de leur situation sociale, de l'autre, on ne peut pas admettre que ces aspirations doivent tenir compte de deux éléments essentiels : les possibilités objectives de l'économie pour y faire face sans risque de déséquilibre de ses agrégats financier d'une part et les priorités d'une affectation adéquate des moyens disponibles pour atteindre les objectifs en matière d'investissement et d'emploi d'autre part. Les acquis majeurs obtenus à la faveur d'une politique de développement équilibré durant les vingt dernières années ont permis l'éclosion d'une classe sociale moyenne largement majoritaire et dont les aspirations à davantage d'amélioration ne peuvent qu'être comprises.

La caisse générale de compensation est un autre sujet abordé par le ministre des Finances pour qui « toute personne censée ne saurait comprendre comment on peut actuellement baisser les prix intérieurs alors que la subvention

directe existe toujours et affirme sa présence avec force (650 millions de dinars pour 2009) sachant qu'un ajustement à la baisse de 30 millimes par litre (NDLR : de carburant) nécessite l'augmentation de la subvention directe de l'ordre de 120 millions de dinars, soit une pression supplémentaire sur le budget de l'Etat. Où peut-on les trouver ces 120 millions de dinars et d'où peut-on les déduire, à un moment où tous nos moyens doivent être orientés vers le soutien de la croissance et le maintien d'un rythme d'investissement public compatible avec nos objectifs en la matière ? A moins de s'endetter davantage et dépasser le niveau, jusque là maîtrisé, de notre déficit budgétaire de 3%. Cela mérite bien réflexion et compréhension ».

S'agissant enfin de la fiscalité, M. Kechiche a annoncé qu'il n'y aura d'augmentation d'impôts en 2009 : « On ne peut parler de soutien aux entreprises d'un côté et augmenter la pression fiscale de l'autre, surtout au niveau des coûts de production. La loi de finances n'inclut pas de mesures visant l'augmentation des taux ou de l'assiette imposable. Cela ne signifie pour autant que les recettes fiscales n'augmenteront pas. Au contraire, si l'on s'inscrit dans une logique de croissance et si l'Etat soutient cette logique en augmentant ses dépenses d'investissement, c'est pour espérer un retour sous forme de recettes fiscales additionnelles, sans que cela affecte la pression fiscale puisque le numérateur augmente et le dénominateur aussi. Il y a aussi une autre raison non moins importante, c'est l'amorce, à l'initiative du chef de l'Etat, d'un ensemble de réformes pour asseoir et consolider la conciliation entre le contribuable et l'administration fiscale (baisse de taux, amélioration des procédures de vérification, renforcement des droits des citoyens en cas de contrôle, effort d'explication et de persuasion) qui devait logiquement aboutir à un élargissement de la base sans augmentation de taux ».

Source :Businessnews